

Samedi 9 octobre 2004 - 18 h 00
Opéra royal

Idylle sur le retour de la santé du Roi
Les Plaisirs de Versailles



*Appartements ou amusements de la Famille royale à Versailles,
suite de six pièces gravées par Trouvain de 1694 à 1698.*

Bibliothèque nationale de France, Département des Estampes

Sonate à huit [H. 548]

Idylle sur le retour de la santé du Roi [H.489]

Les Plaisirs de Versailles [H.480]

La Musique : Sophie Karthäuser, *dessus*
La Conversation : Amel Brahim-Djelloul, *bas-dessus*
Le Jeu : Cyril Auvity, *haute-contre*
Comus : Alain Buet, *basse-taille*

Julie Hassler, Anne-Marie Jacquin, *dessus*
Vincent Madignier, *taille*
Ludovic Provost, *basse*

LES FOLIES FRANÇOISES

Patrick Cohen-Akénine, Léonor de Recondo, *violons*
Jocelyn Daubigney, Stéphanie Troffaes, *flûtes*
Christine Plubeau, *viole*
François Poly, *basse de violon*
Pascal Monteilhet, *théorbe*
Isabelle Sauveur, *clavecin*

direction

PATRICK COHEN-AKÉNINE

L'œuvre de Marc-Antoine Charpentier est en grande majorité religieuse et son unique et magnifique *Sonate pour 2 flûtes allemandes, 2 dessus de violon, une basse de viole, une basse de violon à cinq cordes, un clavecin et un théorbe* [H.548] fait date dans l'histoire de la musique instrumentale en France. Composée probablement aux alentours de 1685¹, elle est la première sonate jamais écrite en France, avant même la fameuse *Pucelle* de François Couperin, dont la première version est datée du début des années 1690. Ce dernier compositeur, qui prétend pourtant que cette sonate est la première qui ait vu le jour en France, n'avait probablement pas eu connaissance de celle de Charpentier, interprétée selon toute vraisemblance dans le cercle restreint et privé de l'hôtel de M^{lle} de Guise.

D'un point de vue musical, il s'agit d'une œuvre bien plus développée que la sonate de Couperin : elle compte neuf mouvements s'enchaînant les uns aux autres et faisant alterner des danses et des passages d'inspiration plus libre, intitulés *grave* pour la section qui ouvre la sonate ou *récit* en d'autres endroits. Bien que huit instruments soient nécessaires pour l'interpréter, la texture musicale ne dépasse jamais quatre parties réelles et Charpentier se plaît à varier les timbres et leurs associations. Ainsi, la sonate s'ouvre et s'achève en réunissant tous les instruments. Mais tandis que les deux parties de dessus instrumentaux du *grave* et de la gavotte sont interprétées par les premières et les secondes flûtes à l'unisson des premiers et des seconds violons, les flûtes et les violons dialoguent et s'unissent alternativement au cours de la chaconne finale. Ailleurs, les effectifs varient et Charpentier confie même un rôle de soliste à la viole dans le *Récit de la viole seule* et la sarabande qui suit ou à la basse de violon dans le *Récit de la basse de violon* et la bourrée qui lui succède. Le compositeur met ainsi en parallèle deux styles d'écriture, le français qu'illustrent plus spécifiquement les sections confiées à la viole, instrument

français par excellence, et l'italien par l'écriture virtuose et franchement italianisante du *Récit de la basse de violon*, et plus particulièrement par les batteries et les traits qui l'émaillent. Charpentier propose donc ici sa vision de la fameuse union des styles italien et français que prôna plus tard Couperin.

La contribution de Marc-Antoine Charpentier à la musique profane est, elle aussi, digne du plus grand intérêt. Outre son unique tragédie en musique, *Médée* (1693), Charpentier aborda de nombreux genres tels que la comédie-ballet, les pièces à machines, le théâtre de collège et le petit opéra auquel *Les Plaisirs de Versailles* [H.480] et *l'Idylle sur le retour de la santé du Roi* [H.489] ressortissent. Ce type d'ouvrages fut particulièrement prisé par le compositeur puisqu'une douzaine de ces pièces est conservée au sein de ses *Mélanges* autographes. Intermédiaire entre la cantate, de courtes dimensions, et l'opéra – dont il emprunte le langage –, le petit opéra permit à Charpentier de s'exercer à la musique de scène et d'y déployer tous ses talents de compositeur lyrique et dramatique.

L'Idylle sur le retour de la santé du Roi fut probablement composée après la guérison de Louis XIV, à la fin de l'année 1686. Patricia M. Ranum² et Catherine Cessac³ estiment qu'elle fut créée le 31 janvier 1687, dans le palais d'Orléans de M^{me} de Guise où une fête magnifique fut donnée ce soir-là. Aucune relation ne fait toutefois allusion à cette pièce qui a peut-être été exécutée dans des circonstances plus intimes. Le livret mis en musique par Charpentier est de la célèbre Antoinette du Ligier de la Garde, plus connue sous le nom de M^{me} Deshoulières (1637-1694) ; c'est également le seul petit opéra de Charpentier dont le livret ne soit pas anonyme. Il fut publié pour la première fois en 1686 et probablement composé au début de l'année 1686⁴. Rien ne permet d'affirmer que le compositeur et la poétesse s'étaient rencontrés auparavant, mais ils avaient selon toute vraisemblance connaissance de certaines de leurs compositions respectives puisqu'ils furent tous deux publiés dans le *Mercure Galant* durant les mêmes années. La mise en musique de cette idylle s'accompagne de remaniements et de coupures : le poème publié par M^{me} Deshoulières compte 62 vers tandis qu'il n'en totalise plus que 45 dans la partition. Nous ignorons cependant si ces

remaniements, qui visent tous à transformer le poème initial en un véritable dialogue chanté, sont l'œuvre de la poétesse ou du compositeur.

The image shows a page of handwritten musical notation. At the top, the title 'Idylle' is written in a cursive hand, followed by 'sur le retour de la santé du Roi' and 'Mélanges'. Below the title, the word 'Première' is written above the first five staves of music. The second section, starting with the word 'Deuxième' above the sixth staff, continues with another five staves of music. The notation is dense and includes various musical symbols such as clefs, notes, rests, and dynamic markings like 'p' and 'f'.

Idylle sur le retour de la santé du Roi, Mélanges
Bibliothèque nationale de France, Département de la Musique

Cette idylle est composée pour un effectif restreint. Bien qu'aucun nom de personnage apparaisse sur la partition, Charpentier a pris soin d'y indiquer le nom des interprètes, ce qui permet de distinguer huit rôles solistes dont l'alternance crée un véritable dialogue de bergers et de bergères, qu'ouvre et conclut une déesse (strophes 1 et 7), comme le suggère le ton poétique. Ces solistes se réunissent pour exécuter les passages choraux et

sont accompagnés par un petit ensemble instrumental à trois parties (deux dessus et basse continue). Il est bien entendu possible de restreindre encore cet effectif à cinq voix (deux dessus, haute-contre, taille et basse).

Le poème est un long hommage que rendent les bergers au monarque. Un personnage, qui pourrait être une déesse, introduit la première partie, en *la mineur*, en annonçant la guérison du Roi :

*Peuples qui gémissiez au pied de nos autels,
Qui par des vœux ardents, des soupirs et des larmes,
Demandez la santé du plus grand des mortels,
En plaisirs changez vos alarmes :
Couronnez vos têtes de fleurs,
Louis s'est affranchi de ses vives douleurs,
D'une santé parfaite il goûte tous les charmes.*

Les bergers répondent à son invitation en vantant le courage dont fit montre Louis XIV face à la douleur :

*Lui, dont rien ne saurait ébranler le courage,
Regardait ses douleurs avec un fier mépris ;
Elles ne paraissaient que sur notre visage.*

Dans la seconde partie, en *la majeur*, les bergers se réjouissent et invitent à fêter cet heureux rétablissement :

*Que dans nos murs le travail cesse,
Que le vin coule, qu'on s'empresse
D'allumer d'innombrables feux ;
Qu'on lance dans les airs de si vives étoiles...*

Avec *Les Plaisirs de Versailles*, c'est dans un tout autre univers que nous convie Charpentier. Ce petit opéra aurait été, selon Catherine Cessac, composé à la fin de l'année 1682⁵, peut-être pour le dauphin pour lequel Charpentier composa au début des années 1680 la musique pour ses offices religieux. Ce serait là l'unique œuvre profane qu'il aurait écrite pour le fils de Louis XIV. Cette année 1682 coïncide avec l'installation de la cour à Versailles et à l'instauration des soirées dites « d'appartements » auxquelles, trois fois par semaine, Louis XIV conviait ses courtisans. Ils pouvaient y goûter les plaisirs variés du jeu dans les salons de Mercure pour la

famille royale et dans celui de Mars pour les autres joueurs, du billard dans le salon de Diane, apprécier de fines collations de fruits, de confitures sèches et liquides, de massépains... dans le salon de Vénus ou goûter des sorbets, des liqueurs, des jus de fruits et autres boissons dans le salon de l'Abondance. Enfin, le salon d'Apollon était réservé à la musique et à la danse.

Les Plaisirs de Versailles retracent précisément ces soirées d'appartements (le compositeur indique au début que « la scène est dans les appartements »), mais on ne sait pas s'ils y furent interprétés ou non. Tout au plus peut-on remarquer que, dans le *Mémoire des ouvrages de musique latine et française de défunt M. Charpentier* dressé en 1726, avant la vente la collection des manuscrits autographes à la Bibliothèque royale, il est écrit à propos de cette œuvre qu'il s'agit d'une « pièce pour les appartements du Roi », suggérant par là qu'elle fut destinée à y être interprétée. En outre, le personnage de la Musique fait très clairement allusion, à la fin de l'ouvrage, à une exécution en présence du monarque, tandis que dans le chœur final les protagonistes semblent s'adresser directement à lui :

LA CONVERSATION

*Ah ! Puisqu'il est ainsi musique ingénieuse
J'ai tort de vous avoir joué*

LA MUSIQUE

Si Louis en a ri, je me tiens trop heureuse !

LE CHŒUR

*Grand roi tout couvert de lauriers
Si pour te délasser de tes travaux guerriers
Nos flûtes et nos voix te semblent impuissantes
Prends nos désirs pour des effets
Et puissent sans tarder tes armes florissantes
Malgré les têtes renaissantes
De cette hydre opposée au bonheur de la paix
Remplir tes généreux souhaits.*

Rien ne permet toutefois d'affirmer avec certitude que *Les Plaisirs de Versailles* furent effectivement exécutés dans de telles circonstances.

Cette œuvre pleine d'humour met en situation les différents plaisirs que l'on pouvait goûter lors des « appartements », en réservant une place de choix à la Musique et à la Conversation. L'argument en est simple : après une ouverture instrumentale, la Musique chante un très bel air où elle se réjouit d'être chérie du « monarque des lys ». La Conversation paraît et les deux allégories se querellent jusqu'à ce que la Musique, exaspérée, s'apprête à partir. Les Plaisirs la retiennent et convient Comus pour tenter, mais en vain, de les réconcilier. Le Jeu leur propose alors de s'égayer aux divers passe-temps qu'il propose. Finalement, les deux ennemies se réconcilient après que la Conversation a bu du chocolat, et tous se réjouissent d'avoir eu le plaisir de divertir le monarque.

Musicalement, Charpentier s'est attaché à caractériser fortement chacun de ses personnages, et plus particulièrement les allégories que sont la Musique et la Conversation. Ainsi, la première d'entre elles apparaît, dès son entrée en scène, sensuelle, charmeuse et langoureuse (air « Que tout cède aux douceurs »). Par comparaison, la Conversation, cette « babillarde divinité » comme la nomme la Musique, paraît d'autant plus aride, Charpentier la faisant intervenir uniquement sur un rythme syllabique précipité, à la croche. On remarquera également l'humour du compositeur qui transparait au travers du grand éclat de rire qui secoue le chœur des Plaisirs « Ah, ah... la belle chose que voilà ! », lorsque les deux personnages principaux mettent fin à leur querelle. Cet humour n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui dont fit montre Charpentier dans ses intermèdes de comédies-ballets.

Le concert de ce soir nous permettra donc de découvrir deux aspects de l'œuvre de Charpentier qui peuvent, certes, paraître mineurs au regard de l'ensemble de sa production. Ils révèlent néanmoins son génie précurseur dans le domaine de la musique instrumentale, mais également sa grande intelligence musicale qui sut, en dépit des contraintes qui étaient les siennes, notamment en matière d'effectifs musicaux, composer de courtes œuvres où il déploya tous les charmes de la musique lyrique.

- 1 : Catherine Cessac, *Marc-Antoine Charpentier*, Paris, Fayard, 1988, p. 518.
- 2 : « A sweet servitude : A musician's life at the Court of Mlle de Guise », *Early Music*, XVI/ 3, august 1987, p. 356, 360.
- 3 : *Op. cit.*, p. 122.
- 4 : Voir Nathalie Berton, « L'Idyle sur le retour de la santé du Roy (H.489), livret de Madame Deshoulières », *Bulletin de la Société Marc-Antoine Charpentier*, 17, 2000, p. 1-2.
- 5 : *Op. cit.*, p. 485.